Accueillir des volontaires internationaux

La mission de coopération internationale de l'enseignement agricole se décline de diverses manières, parmi lesquelles l'opportunité, de plus en plus saisie par les établissements agricoles, d'accueillir sur une année scolaire des volontaires internationaux en service civique.

Qu'est-ce que le volontariat international en service civique ?

Le service civique permet depuis 2011 l'accueil de volontaires internationaux sur le sol français. Le service civique est un volontariat d'initiation, à destination des jeunes de 18 à 25 ans. Il est géré par l'Agence du service civique, dont France Volontaires est un des membres fondateurs. France Volontaires est la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité, sous statut désormais de groupement d'intérêt public, « GIP France Volontaires », dont le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire est membre. Ainsi, tous les établissements d'enseignement agricole ont la possibilité d'accueillir des services civiques, français comme étrangers, avec un même numéro d'agrément attribué à la DGER pour les EPLEFPA (les établissements privés du CNEAP bénéficiant de l'agrément de la FNOGEC, et les MFR ayant leur propre agrément).

D’après le Directeur général de l’Agence du Service Civique, Grégory Cazalet, dans son édito de l’étude La réciprocité dans le volontariat d’échange et de solidarité (octobre 2023) : « Basée sur l’esprit d’universalité, de solidarité et d’enrichissement mutuel, la philosophie du Service Civique, tout comme celle du Corps européen de Solidarité, positionne ces deux dispositifs comme réceptacle naturel à l’ambition de développer ce principe d’équilibre entre la France et ses pays partenaires. Fort du rapprochement avec France Volontaires au sein du même groupement d’intérêt public, l’accueil de jeunes étrangers en Service Civique constitue ainsi un axe de développement à
part entière pour notre opérateur, au même titre désormais que l’envoi de volontaires français à l’étranger. »

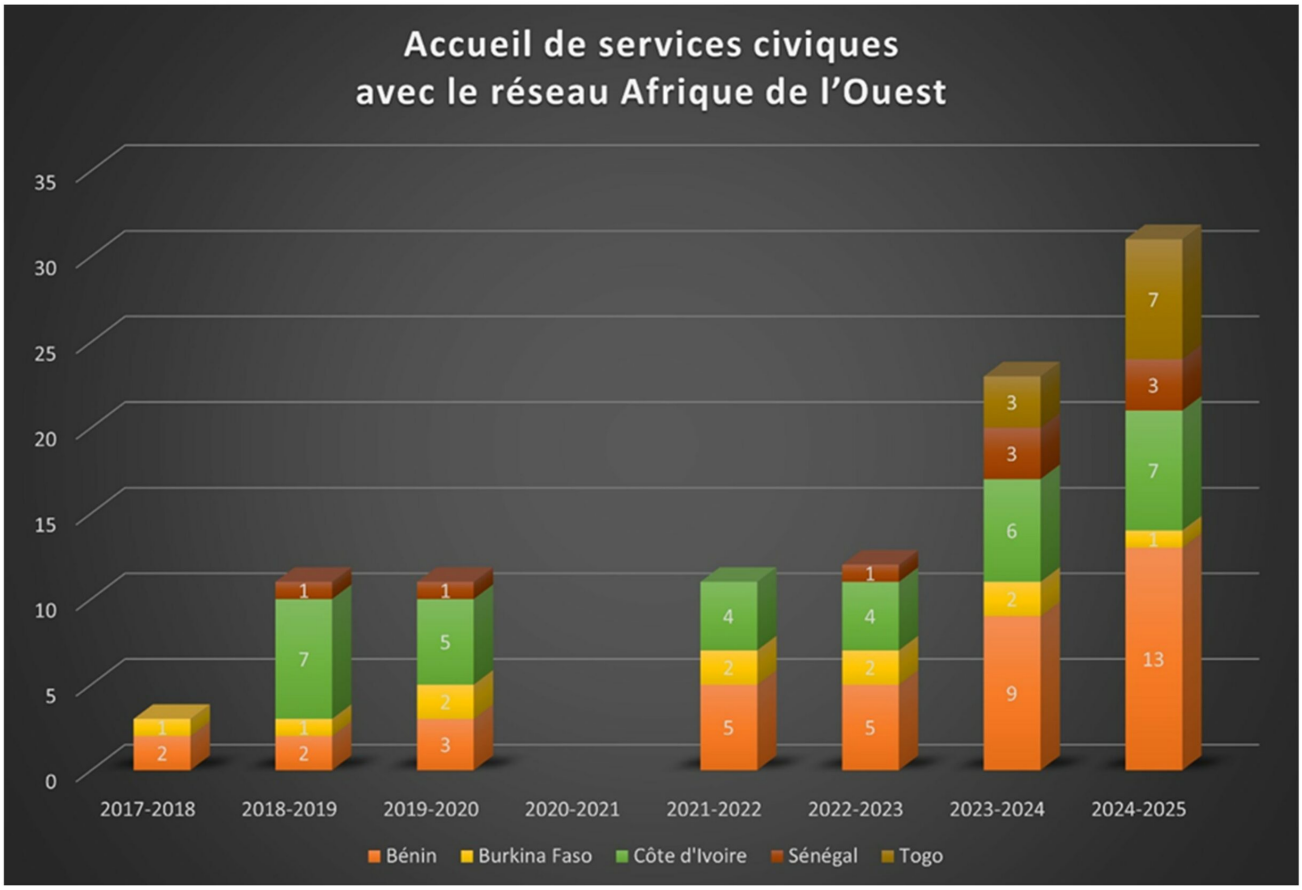
Yann Delaunay, Directeur général de France Volontaires, dans son édito de l’étude mentionnée ci-dessus, précise que « Le volontariat a connu une reconnaissance inédite ces dernières années, en étant pleinement intégré parmi les instruments de la politique de développement solidaire de la France redéfinie par la loi du 4 août 2021, ainsi que dans les orientations prioritaires prises par le président de la République lors du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023. Le volontariat international permet de développer des projets coconstruits et assurant le principe de réciprocité ». Et d’ajouter : « Cette dynamique s’inscrit parfaitement dans le cadre prioritaire du

renouvellement de la relation de la France avec ses pays parten

aires, et singulièrement avec l’Afrique. Les mobilités croisées ont un rôle de premier ordre à jouer, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle, la déconstruction de préjugés, l’acquisition de compétences et la définition d’un nouveau référentiel commun. »

Partage d’expérience du réseau Afrique de l’Ouest Afrique centrale

De fait, les services civiques étrangers présents dans l’enseignement agricole sont majoritairement originaires d’Afrique. En effet, depuis 2017 c’est au total une centaine de jeunes ouest-africains qui se sont vu accueillir dans des lycées agricoles français, avec l’accompagnement du réseau Afrique de l’Ouest Afrique centrale de la DGER, en tant que volontaires internationaux en réciprocité (VIR) pour des missions de service civique.



Au milieu des années 2010, les premiers VIR accueillis venaient du Burkina Faso. A partir de 2017, le réseau Afrique de l'Ouest a accompagné l'accueil de VIR du Bénin, et depuis 2018 de Côte d'Ivoire et du Sénégal. Le Togo s'est ajouté en 2023 aux quatre pays partenaires du réseau, et les premières actions de coopération ont pris la forme d'accueil de VIR.
Quels sont les ingrédients qui ont favorisé la multiplication par dix entre 2017 et 2024 du nombre de jeunes d'Afrique de l'Ouest en service civique dans les établissements agricoles publics ?



Tout d'abord, l'accueil de VIR, ou mobilités entrantes, est une modalité de coopération, selon une démarche partenariale. Les VIR d'Afrique de l'Ouest sont en effet accueillis dans le cadre de partenariats noués entre les établissements du réseau et des structures d'envoi qui sont des ONG et des instituts publics de formation agricole : c'est le cas au Bénin de CREDI-ONG, l'UNA (Université nationale d'agriculture), la FSA (Faculté des sciences agronomiques) ; au Burkina Faso de l'ONG Wend-Puiré ; en Côte d'Ivoire de l'INFPA (Institut national de formation professionnelle agricole) et désormais des nouveaux établissements agricoles sous tutelle du Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage (METFPA) ; au Sénégal des ISEP (Instituts supérieurs d'enseignement professionnel), de l'USSEIN (Université du Sine Saloum), d'ONG comme Kaydara ou Nebeday ; au Togo des établissements membres de l'APCFAR (Association professionnelle des centres de formation agricole et rurale). D'autres partenaires peuvent intervenir pour la prise en charge des billets d'avion, tels que l'ANPE au Bénin ou l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT).

Un autre ingrédient de réussite réside également dans l'approche partenariale, cette fois avec France Volontaires et ses espaces du volontariat. Les animateurs du réseau entretiennent des liens réguliers avec les quatre

correspondants régionaux de France Volontaires ainsi qu'avec les responsables des antennes ouest-africaines. Lors de chaque mission du réseau Afrique de l'Ouest, les animateurs sollicitent un rendez-vous avec les responsables de France Volontaires dans le pays concerné (par exemple ci-dessous en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo) :







Ainsi, les membres d'établissements qui ont eu l'opportunité de participer à des missions collectives organisées par le réseau Afrique de l'Ouest Afrique centrale/BRECI ont rencontré les responsables de France Volontaires et ont tous concrétisé leur partenariat avec leurs homologues béninois, ivoiriens ou togolais par un accueil de volontaires en service civique. Afin de contribuer à la réussite du dispositif, les animateurs du réseau accompagnent les établissements d'accueil à chaque étape du processus : appui à l'écriture des fiches missions, transmission des fiches missions aux partenaires africains et France Volontaires, possible participation aux entretiens de sélection, mise à disposition de ressources (documents types à

fournir), échanges réguliers, valorisation, communication (films, articles, moveagri).

La mission de service civique des VIR ouest-africains contient à la fois une valence liée à l'ECSI (Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale) et une au renforcement de compétences en matière agricole. Elle se déroule généralement sur tout ou partie de l'année scolaire, et s'inscrit le plus souvent dans un projet de coopération plus large, supposant d'autres mobilités, d'apprenants comme de personnels. De ce fait, la prise en charge des billets d'avion et visas des VIR peut faire l'objet d'une ligne budgétaire dans un projet de l'établissement, voire du réseau/BRECI/DGER/MASA.

Il revient aux établissements d'assurer cet accueil non seulement par un tuteur dédié mais aussi par toute une équipe, en veillant à la bonne réalisation des démarches administratives nécessaires (contrat, assurance, compte bancaire), aux conditions matérielles d'équipement adapté et de logement (en particulier hors temps scolaire), aux formations spécifiques des jeunes et de leurs tuteurs, à la variété et la qualité des activités proposées.

Enfin, des regroupements annuels permettent rencontres et échanges fructueux. Dès 2019, le réseau Afrique de l'Ouest a invité les volontaires ouest-africains en service civique à participer avec leurs tuteurs aux Rencontres du réseau. Ce fut également le cas en 2020, lorsque les Rencontres sont devenues celles des réseaux Afrique (Afrique de l'Ouest, Cameroun, Afrique australe Océan Indien). Et depuis 2022, les Rencontres des réseaux Afrique, désormais inscrites au Plan national de formation (PNF), sont organisées concomitamment avec le réseau de l'ECSI de l'enseignement agricole, le RED, et avec le dispositif national d'appui (DNA) de l'Institut Agro de Florac de sorte à regrouper tous les volontaires internationaux en service civique dans les établissements agricoles, publics et privés, venant de tous les continents.

Volontaires internationaux et réseau de l’ECSI



Les deux regroupements annuels des volontaires internationaux en service civique, organisés par le réseau ECSI de la DGER, ont pour objectif de renforcer la coopération internationale dans
l’enseignement agricole, en valorisant et capitalisant les expériences des volontaires. Ces événements réunissent des jeunes d’Afrique, d’Amérique du Nord, d’Amérique latine, d’Asie, d’Europe et du Moyen-Orient, qui partagent leurs pratiques, notamment en agroécologie, en animation d’activités liées à l’éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), et en appui sur les exploitations agricoles.



Ces rencontres sont des moments de réflexion et de formation, où les volontaires peuvent partager et proposer des projets et des activités inspirés de leurs expériences dans les établissements agricoles. Elles permettent aussi de nourrir le réseau des volontaires, de favoriser les échanges interculturels et de promouvoir l'acquisition de compétences à travers des ateliers pratiques et des témoignages sur leur vécu en France. En s'appuyant sur des outils ECSI et l'éducation non-formelle, ces regroupements permettent aux jeunes de mieux appréhender et valoriser les compétences acquises. Lors du 2ème regroupement, en fin de volontariat, les volontaires se voient décerner un open badge pour valoriser leur expérience.

Cette reconnaissance officielle, délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, atteste de l'expérience vécue par ces jeunes étrangers accueillis en lycée agricole et des principales compétences développées en suivant différentes missions. Parmi ces compétences apparaissent le plus souvent la capacité à prendre des initiatives pour organiser des activités liées à l'international en travaillant en équipe ou en autonomie, à analyser et synthétiser des informations, à communiquer et informer en adaptant son discours au public, à s'intégrer dans un contexte interculturel et à s'adapter au changement. Cette liste n'est pas exhaustive et chaque jeune, au moment de la demande, peut la compléter et rajouter un lien vers des articles ou autres productions réalisées pendant son volontariat. Au-delà des bénéfices pour les jeunes « badgés », ce réseau des jeunes volontaires au sens large représente une réelle opportunité pour appuyer, en France et à l'étranger, la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole.

Ressources :

– Films : Agri-cultures #Le service civique – La Côte d'Ivoire et Agri-cultures #Service civique et entreprenariat – Le Bénin

– A retrouver sur https://portailcoop.educagri.fr/continent-africain/
Procédure d'accueil de volontaires ouest-africains
Fiche synthétique des démarches administratives
Documents types : fiche mission, contrat, lettre d'invitation, attestation d'hébergement
– Vidéos de témoignages des volontaires ouest-africains lors du premier regroupement à l'occasion des Rencontres du réseau Afrique de l'Ouest de 2019 : https://portailcoop.educagri.fr/wp-content/uploads/2019/03/lettre-1-r%C3%A9seau-AO.pdf
– Portraits / articles portailcoop
– Moveagri

Article élaboré par Julien Amouret et Vanessa Forsans.

Contacts :
Rachid Benlafquih, chargé de coopération Afrique subsaharienne/ECSI/expertise à l'international au BRECI/DGER – rachid.benlafquih@agriculture.gouv.fr
Julien Amouret et Danuta Rzewuski, animateurs du RED, réseau de l'ECSI de l'enseignement agricole – julien.amouret@educagri.fr et danuta.rzewuski@educagri.fr
Vanessa Forsans et William Gex, animateurs du réseau Afrique de l'Ouest Afrique centrale – vanessa.forsans@educagri.fr et william.gex@educagri.fr